

Suites du séminaire CNIS d'octobre 2020 et évolutions envisagées des questionnaires du recensement

Département de la Démographie - Insee



CNERP du 13 avril 2021

01

Vue d'ensemble

- Insee 2025 : Action B.1-3 : « Adapter le recensement pour satisfaire les demandes nationales et européennes, en optimisant ses coûts »
- Organisation d'un séminaire CNIS en octobre 2020 :
 - Réinterrogation des propositions sur le questionnaire émises dans le rapport CNIS de 2012 et non mises en œuvre à ce jour ; recueil de nouvelles demandes
 - Échanges sur la diffusion actuelle du recensement
- Objectif : définir la feuille de route concernant les modifications des questionnaires et la diffusion pour validation du Comité de Direction de l'Insee à la mi-2021 :
 - Proposition de modifications du questionnaire
 - Adaptation des règles de diffusion
 - Amélioration de la diffusion

- Groupe de travail interne à l'Insee pour adapter les règles de diffusion des données du recensement
 - Réflexion sur les variables sensibles. Exemple : nationalité.
 - Définition de règles de diffusion au niveau infracommunal, notamment sur les carreaux. Demande européenne de fourniture de données sur des carreaux de 1km de côté
- Plusieurs pistes évoquées pour l'amélioration de la diffusion :
 - Améliorer la diffusion sur les EPCI
 - Améliorer l'accessibilité et la visibilité des données publiées
 - Réfléchir aux données diffusées à un niveau infracommunal

02

Évolution du questionnaire du recensement de la population

- Le recensement de la population se fait par **questionnaires auto-administrés** avec 2 modes : internet et papier
- Le recensement bénéficie d'un taux de réponse très élevé (96 %) car le questionnaire est court et les questions “simples” et jugées peu intrusives
 - contrainte de rester sur un format de **4 pages pour la feuille de logement et de 2 pages pour le questionnaire individuel**
- Le recensement est la source à privilégier pour les questionnements pertinents **au niveau local** (infra-régional) pour éclairer les politiques publiques
 - Pour des questionnements de niveau régional et supra, privilégier des enquêtes thématiques plus longues

Les numéros de questions citées correspondent aux numéros du questionnaire actuel

- **Proposition 1** : repérer les liens juridiques qui unissent les membres du couple en repérant les Pacs et supprimer la question 8 sur l'état matrimonial légal
- **Proposition 2** : repérer les liens familiaux qui unissent tous les membres du ménage 2 à 2
- **Proposition 4** : réviser la nomenclature des diplômes
- **Proposition 16** : à la question 22, isoler la modalité "vélo" et la séparer des "deux-roues motorisés"

- Le séminaire du CNIS d'octobre 2020 n'a pas remis en cause les propositions du rapport de 2012
- Après le séminaire :
 - Possibilité d'envoyer une contribution écrite jusqu'à fin 2020
 - L'Insee a réalisé une consultation des services statistiques ministériels plus directement concernés : confirmation que les besoins exprimés existent toujours
- Proposition d'une modification de questionnaires en deux temps (à valider par le Comité de Direction de l'Insee) :
 - 1^{er} temps : le bulletin individuel (horizon : EAR 2024)
 - 2^e temps : la feuille de logement (horizon à déterminer)

- Intégration de la nouvelle nomenclature PCS dans le recensement :
 - Objectif d'une intégration pour l'EAR 2024
 - Travaux importants de codification automatique et de modifications des chaînes de traitement à prévoir
- Nécessite des modifications dans le bulletin individuel pour permettre la codification en nouvelle PCS :
 - Conduit à libérer un peu de place sur le BI pour l'ajout d'une ou deux questions.

- Beaucoup d'aménagements de questions en lien avec la refonte de la PCS, dont certaines correspondent à des propositions du rapport de 2012 :
 - Suppression de la question sur la fonction principale
 - Fusion des questions sur la déclaration de la profession entre salariés et non-salariés
- Interrogation sur le niveau de détail du type de contrat ?
- Ajout de la quotité de temps partiel
- Ajout d'une question sur le télétravail ?
- Suppression de la demande de la nationalité à la naissance (pour les personnes devenues françaises)

- **Proposition 6 du rapport du CNIS de 2012 : supprimer la question sur la fonction principale**

31 Dans votre emploi, quelle est votre fonction principale ?

- Production, exploitation, chantier 1
- Installation, réparation, maintenance..... 2
- Gestion, comptabilité..... 3
- Études, recherche..... 4
- Autre : *commerciale, secrétariat, logistique, etc.* 5

- **Proposition 7 du rapport du CNIS de 2012 : Simplifier la question 28 (type de contrat ou d'emploi) pour distinguer uniquement les contrats à durée indéterminée des autres contrats**

28 Quel est votre type de contrat ou d'emploi ?

- Emploi sans limite de durée, CDI (contrat à durée indéterminée), titulaire de la fonction publique..... 1
- Contrat d'apprentissage et de professionnalisation..... 2
- Placé par une agence d'intérim..... 3
- Stage rémunéré en entreprise 4
- Emploi aidé (contrat unique d'insertion, d'initiative emploi, d'accompagnement dans l'emploi, avenir, etc.)..... 5
- Autre emploi à durée limitée, CDD (contrat à durée déterminée), contrat court, saisonnier, vacataire, etc. ... 6

- Ajout de questions sur l'état de santé, issues du mini-module européen
 - Comment est votre état de santé en général?
 - ◆ Très bon/Bon/Assez bon/Mauvais/Très mauvais
 - Êtes-vous limité(e), depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement?
 - ◆ Oui, fortement limité(e)
 - ◆ Oui, limité(e), mais pas fortement
 - ◆ Non, pas limité(e) du tout

- Réflexions sur la suppression de la question sur les installations sanitaires (métropole uniquement) : le rapport CNIS ne propose qu'une reformulation.
- Réflexions sur l'ajout d'une question sur l'état et les défauts du logement :
 - Installations sanitaires
 - Système de chauffage
 - Installations électriques
 - Infiltrations d'eau
- Quelques ajouts de modalités pour être en phase avec les besoins (propriétaire accédant, mode de chauffage, énergie utilisée, clim., etc.)
- Suppression de la question sur le nombre d'emplacements de stationnement

Retrouvez-nous sur :

insee.fr



Cliquez pour ajouter un titre